

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MIX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

24 FEV. 2025



MOTO-CLUB: DU MAS RILLIER

E-MAIL: odile.andre4@gmail.com

TÉLÉPHONE: 06 18 48 85 80

ORGANISATEUR TECHNIQUE: ANDRE Vincent

N° D'ÉPREUVE FFM: 228

DATE: 6 SEPTEMBRE 2024

LIEU: LE MAS-RILLIER / MIRIBEL (01)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	BERNARD Michel	Licence : 003604
Président du Jury ou Arbitre* -----	HUGUES Dorian	Licence : 222814
Membre du Jury -----	GAUZY Pascal	Licence : 079468
Membre du Jury -----	DUVERT Sylvie	Licence : 244014
Commissaire technique responsable -	SULPICE Christian	Licence : 022644
Responsable du chronométrage -----	VRIGNAUD Geneviève	Licence : 151545

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	ÂGE MINI	ÂGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
CHAMPIONNAT LIGUE 125CC/MX2/MX1	13	+	A PARTIR DE 125cc 2T	55 €
CHAMPIONNAT LIGUE 65CC	7	11	65cc	45 €
CHAMPIONNAT LIGUE 85CC	9	15	66cc A 85cc	45 €
INVITATION	13	+	Classe 2/3/4 (à partir de 125cc)	55 €
VETERANS	40	+	Classe 2/3/4 (à partir de 125cc)	55 €

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr BOURGEOIS Jean-Baptiste		
Nombre de secouristes	10	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Rillieux la Pape (69)	Temps de trajet (en min)	10 mn

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	CHEMIN DES VARINES	Longueur du circuit	1650 M
Adresse	01700 LE MAS RILLIER / MIRIBEL	Largeur minimum de la piste	4 M
		Largeur de la grille	38 M
		Longueur de la ligne droite de départ	90M
		Nombre d'OCP*	17
		*Officiels Commissaires de Piste	

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : 48
En manche : 45

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais : ...
En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 21/02/2025

MOTO CLUB DU MAS-RILLIER
374 CHEMIN DE LAZARE
01700 MIRIBEL
odile.andre4@gmail.com

VISA DE LA LIGUE

DATE:

25 FEV. 2025

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île-Neuve
26000 LA ROCHE DE GLUN
Tél. 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:

NUMÉRO:



REGLEMENT PARTICULIER OPEN INVITATION

MOTO-CLUB : MC MAS-RILLIER

DATE : 6 Septembre 2025

N° EPREUVE FFM : 228

Lieu : LE MAS-RILLIER / MIRIBEL

ORGANISATEUR TECHNIQUE : ANDRE Vincent

- ◆ Cylindrées acceptées : 125/250/450cc
- ◆ Format de course : 3 manches de 20 min. + 1 Tour
- ◆ Entrée en grille pour les essais libres et chronométrés par un tirage au sort
- ◆ Entrée en grille pour les manches : en fonction des chronos pour les 3 manches
- ◆ Primes d'arrivée par manche au scratch :
 - ➔ Rang 1 : 250 €
 - ➔ Rang 2 : 150 €
 - ➔ Rang 3 : 100 €
 - ➔ Rang 4 : 50 €
 - ➔ Rang 5 : 30 €
- ◆ Pour les points non évoqués dans le présent règlement, se référer aux règlements de la discipline motocross de l'année en cours et au code sportif de la FFM et aux RTS, ainsi que le règlement général motocross de la ligue AuRA.
- ◆

VISA DU MOTO-CLUB

Date : 21/02/2025

MOTO CLUB DU MAS-RILLIER
374 CHEMIN DE LAZARE
01700 MIRIBEL
ggile.andre4@gmail.com

VISA DE LA LIGUE

Date :

25 FEV. 2025

LIGUE MOTOCYCLISTE

AUVERGNE-RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
25600 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

Date :

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: DU MAS RILLIER

DATE: 6 SEPTEMBRE 2025

LIEU: LE MAS RILLIER / MIRIBEL (01)



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
05/09 - 18H00 / 20H45	Contrôles administratifs & techniques	TOUTES	
06/09 - 07H00 / 08H00	Contrôles administratifs & techniques	TOUTES	
08H30 / 08H42	Essais Libres	INVITATION	12 MIN
08H45 / 08H57	Essais Libres	VETERANS	12 MIN
09H00 / 09H12	Essais Libres	65CC	12 MIN
09H15 / 09H27	Essais Libres	85CC	12 MIN
09H30 / 09H42	Essais Libres	OPEN SERIE 1	12 MIN
09H45 / 09H57	Essais Libres	OPEN SERIE 2	12 MIN
10H00 / 10H15	Entracte		15 MIN
10H20 / 10H35	Essais Chronométrés	INVITATION	15 MIN
10H40 / 10H55	Essais Chronométrés	VETERANS	15 MIN
11H00 / 11H15	Essais Chronométrés	65CC	15 MIN
11H20 / 11H35	Essais Chronométrés	85CC	15 MIN
11H40 / 11H55	Essais Chronométrés	OPEN SERIE 1	15 MIN
12H00 / 12H15	Essais Chronométrés	OPEN SERIE 2	15 MIN
12H20 / 13H40	Repas		1 H 20
13H45 / 14H10	Manche 1	INVITATION	20 MIN + 1 T
14H15 / 14H35	Manche 1	VETERANS	15 MIN + 1 T
14H40 / 14H55	Manche 1	65CC	12 MIN + 1 T
15H00 / 15H20	Manche 1	85CC	15 MIN + 1 T
15H25 / 15H50	Manche 1	125CC + CONSOLANTE	20 MIN + 1 T
15H55 / 16H20	Manche 1	MX1 / MX2	20 MIN + 1 T
16H25 / 16H55	Entracte		30 MIN
17H00 / 17H25	Manche 2	INVITATION	20 MIN + 1 T
17H30 / 17H50	Manche 2	VETERANS	15 MIN + 1 T
17H55 / 18H10	Manche 2	65 CC	12 MIN + 1 T
18H15 / 18H35	Manche 2	85CC	15 MIN + 1 T
18H40 / 19H05	Manche 2	125CC + CONSOLANTE	20 MIN + 1 T

MOTO-CLUB: DU MAS RILLIER

DATE: 6 SEPTEMBRE 2025

LIEU: LE MAS RILLIER / MIRIBEL (01)

<i>HEURE</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
19H10 / 19H35	Manche 2	MX1 / MX2	20 MIN + 1 T
19H40 / 20H05	Manche 3	INVITATION	20 MIN + 1 T
20H30	Remise des Prix	TOUTES CATEGORIES	